André Lamarre
Andrée Meilleur
1996/04/15

Présentation du code de correction utilisé au Sifé

Au Sifé (Service individualisé de français écrit) du collège de Maisonneuve, nous utilisons depuis plusieurs années un code de correction que nous avons régulièrement modifié et amélioré. Dans *Le Prêt-à-écrire* de Louise Desjardins et Michèle Frémont (édité en 1992 par le CCDMD), vous en trouverez les versions « langue maternelle » et « langue seconde » qui ont pendant longtemps fait autorité chez nous. Cependant, nous avons entrepris l'année dernière une révision de ces codes afin de simplifier notre travail (par exemple, en fondant les deux codes en un) et d'en augmenter l'efficacité. Une consultation a été effectuée auprès des professeures et professeurs intéressés (qui donnent, entre autres, le cours d'appoint en français écrit). En plus de nous fonder sur notre pratique d'enseignement, nous avons étudié d'autres codes de correction. Signalons, entre autres, celui du *Français pour l'essentiel* (A. Brousseau, N. Garet, L. Jean et J. Leclerc, Mondia, 1991, p. 13) et celui du *Mentor* (C. Brouillet et D. Gagnon, Beauchemin, 1994, p. 7) : en les comparant, vous pourrez identifier les particularités de notre code de correction. Nous avons adopté une codification alphanumérique (plutôt que simplement numérique), nous avons doublé la quantité d'aspects codés (en gardant comme contrainte que l'ensemble du code tienne à l'intérieur de deux pages 8,5 x 11 pouces, soit sur un même feuillet), et nous avons inclus des énumérations (d'articles, de prépositions, de marqueurs de relation, etc.) et des procédures (par exemple, au point PP.3 : « Pour trouver le complément d'objet direct… »).

La particularité principale de notre code de correction est l'attitude qu'il sous-tend. Cette approche est directement issue de la conception même du *Prêt-à-écrire.* Il ne

s’agit pas d’identifier des fautes, mais de fournir des informations en vue de l’amélioration d’un texte. C’est pourquoi aux codes correspondent soit des énoncés de règles grammaticales, soit des consignes formulées à l’infinitif présent. Ainsi, l’utilisation de ce code permet, à l’intérieur d’une démarche de rencontres individuelles, d’effectuer une première correction du texte de l’élève, qui, à l’aide des codes inscrits, de ses notes personnelles et des outils de rédaction, doit produire une version corrigée de son texte. L’ensemble du code agissant comme un aide-mémoire grammatical, son utilisation régulière constitue un premier pas vers un recours nécessaire aux outils conventionnels. Cette version du code de correction fait aussi l’objet, au collège de Maisonneuve, d’une première utilisation dans le cours de français d’appoint.

Code de correction

± = à changer
+ = à ajouter

– = à enlever
* = à déplacer

A. Analyse

A.1 Vérifier la **nature** de ce mot : nom, adjectif, verbe, déterminant, etc.
A.2 Vérifier la **fonction** de ce mot : sujet, verbe, complément, etc.

H. Homophones

H Distinguer les homophones (ou homonymes) *a, à* / *ma, m’a* / *on, ont* / *ou, où* / *se, ce* / etc.

N. Nom, pronom et groupe du nom

N.1 Vérifier l'emploi de l'**article**. Distinguer les articles définis (*le, la, l', les*), les articles indéfinis (*un, une, des*) et les articles partitifs (*du, de la, de l', de, des*).

N.2 **Genre**: accorder au **masculin** ou au **féminin** le déterminant et l'adjectif avec le nom.

N.3 **Nombre** : accorder au **singulier** ou au **pluriel** le déterminant et l'adjectif avec le nom.

N.4 Vérifier si le **pronom** remplace un nom déjà écrit. Sinon, employer le nom qui convient.

N.5 Employer le **pronom** qui convient.

N.6 Utiliser le **déterminant** qui convient (possessif, démonstratif, numéral, indéfini) et l'accorder adéquatement.

N.7 Vérifier l'accord du déterminant ou du pronom (*leur, même, quelque, tel, tout,* etc.).

N.8 **Complément du nom** : le nom ou le pronom qui suit la préposition *de* ou *d'* s'écrit au singulier ou au pluriel selon le sens.

V. Accord et forme du verbe

V.1 Accorder le verbe avec son **sujet**. Pour trouver le sujet, poser la question *qui?* ou *qui est-ce qui?* ou *qu'est-ce qui?* devant le verbe.

V.2 Mettre le verbe à la 3^{e} personne du singulier si le sujet est *on, tout, ce, cela* ou le pronom *il* impersonnel.

V.3 Vérifier la **conjugaison** de ce verbe : groupe (1er *[-er*], 2^{e} *[-ir, -issant]* ou 3^{e} *[-ir, -oir, -re*]), mode, temps, personne, nombre.

V.4 Vérifier l'emploi des **auxiliaires** *avoir* ou *être.*

V.5 L'infinitif présent et le participe présent sont invariables.

V.6 Distinguer les terminaisons en *-er* / *-é* / *-ai* / *-ez.* Remplacer par *vendre* / *vendu* / *vendis* / *vendez.*

V.7 Éviter d'utiliser le conditionnel après un *si* de condition. Écrire : *Si je le* ***savais*** *, j'irais.*

V.8 Employer le verbe au mode et au temps qui conviennent

PP. Accord du participe passé

PP.1 Participe passé employé **sans auxiliaire** : accorder comme un adjectif qualificatif.

PP.2 Participe passé précédé de l'**auxiliaire être** : accorder avec le sujet.

PP.3 Participe passé précédé de l'**auxiliaire avoir** : accorder avec le c.o.d., s'il est placé avant le verbe. Pour trouver le complément d'objet direct, poser la question *qui?* ou *quoi?* après le verbe, en incluant le sujet dans la question.

PP.4 Vérifier la règle d'accord des participes passés des verbes **pronominaux**.

PP.5 Pour connaître la terminaison du participe passé, le mettre au féminin : *pris**-e**, fait**-e***.

PP.6 Vérifier ce cas particulier d'accord du participe passé.

S. Syntaxe (construction de phrase)

S.1 Mettre un verbe conjugué dans chaque **proposition**.

S.2 Utiliser les deux parties de la **négation** (*ne… pas, ne… plus, personne… ne, rien… ne, ne… jamais*, etc.) ou de la **restriction** (*ne… que*).

S.3 Uniformiser la construction. Écrire : *Je souhaite **que** tu viennes, **que** nous travaillions et **que** l'objectif soit atteint*.

S.4 Distinguer **l'interrogation** directe (est-ce que?) et l'interrogation indirecte (ce que).

S.5 S'assurer que le sujet sous-entendu du participe (présent ou passé) correspond au sujet du verbe principal.

C. Charnières

C.1 Employer la **préposition** qui convient (*à, de, pour, sans*, etc.).

C.2 Employer la **conjonction** de coordination (*mais, ou, et, donc, or, ni, car*, etc.) ou la conjonction de subordination (*que, lorsque, puisque*, *quand, afin que, parce que,* etc.) adéquate.

C.3 Employer le **pronom relatif** adéquat pour relier la proposition subordonnée à la principale (*qui, que, quoi, dont, où, lequel, duquel, de laquelle, auquel, auxquelles*, etc.). Distinguer *qui* (sujet), *que* (c.o.d.) et *dont* (c.o.i.).

C.4 Employer le **marqueur de relation** qui convient (*de plus, d'ailleurs, par contre, en effet, d'autre part, enfin, ainsi, pourtant, cependant, en somme, quant à, finalement*

, etc.).

P. Ponctuation

P.1 Mettre une **virgule** pour isoler un complément circonstanciel ou un marqueur de relation placé en tête de phrase.

P.2 Placer une **virgule devant** une proposition commençant par *mais* / *car* / *c'est* / *c'est-à-dire* / *c'est que*, et devant *etc*.

P.3 Mettre une **virgule** ou des virgules pour isoler ou encadrer cet élément ou ces éléments.

P.4 Éviter de placer un **point** entre des propositions qui dépendent l'une de l'autre.

P.5 Éviter de placer un **point-virgule** là où on ne pourrait pas mettre un point.

P.6 Mettre un **deux-points** après une proposition pour expliquer ce qui précède ou pour annoncer une citation.

P.7 Mettre ces éléments entre **parenthèses**.

P.8 Vérifier l'utilisation des **guillemets**.

P.9 Placer **un point d'exclamation** ou **d'interrogation** à la fin d'une proposition exclamative ou interrogative.

O. Orthographe

O.1 Vérifier l'orthographe de ce mot dans le dictionnaire.

O.2 Ce mot est invariable. Les adverbes, les conjonctions et les prépositions sont invariables.

O.3 Vérifier l'emploi de l'accent, du trait d'union, de l'apostrophe, de la cédille, du tréma.

O.4 Vérifier l'emploi de la majuscule.

O.5 Vérifier les règles d'écriture des nombres, des abréviations, des sigles, des acronymes et des symboles.

O.6 Effectuer une division adéquate du mot en fin de ligne.

L. Lexique (vocabulaire) et sémantique

(sens)

L.1 Employer le **mot** ou l'**expression juste**. Vérifier le sens dans le dictionnaire, en tenant compte du contexte.

L.2 Compléter le sens. Préciser l'idée. Changer la formulation.

L.3 Éviter les **anglicismes**.

L.4 Employer un **niveau de langue** approprié.

L.5 Éviter les répétitions de mots et les pléonasmes (répétitions de sens).



André Lamarre

Responsable du Service individualisé de français écrit (Sifé) du collège de Maisonneuve



Andrée Meilleur

Responsable du Service individualisé de français écrit (Sifé) du collège de Maisonneuve